

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 12 avril 2024**  
 -----

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	22

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

5 avril 2024

Présent(e)s : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, Mme PELTIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. MÉLAISNE, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS,

Absent(e)s excusé(e)s : M. LOISEAU (pouvoir à M. FERNANDÈS), Mme HOURLER (pouvoir à Mme AUTRET), Mme LETIN (pouvoir à M. KASPAR), M. HERVÉ, M BOULLEAUX (pouvoir à M. BURGUIÈRE), Mme SZEWZYK (pouvoir à M. THOMAS), M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absent(e)s : M. VERGNAUD, Mme ROLLOT, Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**Vote du budget primitif**

Le présent budget primitif prend en compte la reprise des résultats 2023 par anticipation et les restes à réaliser de la façon suivante :

Dépenses		Recettes	
<b>Reprise des résultats 2023</b>			
Solde d'investissement	-405 456,99	Excédent de fonctionnement	1 358 135,47
		Excédent de fonct. capitalisé	1 005 571,66
<b>Restes à réaliser</b>			
Investissement	-1 279 401,62	Investissement	679 286,95
Fonctionnement		Fonctionnement	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 684 858,61</b>		<b>3 042 994,08</b>

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'article L.2312-1 du CGCT prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

VU la délibération n° 2024.24 du 15 mars 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

VU le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

VU l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 09 avril 2024,

Après avoir entendu le rapport de Madame la Maire, le conseil municipal, par 18 voix « pour » et 4 « contre »,

➤ **ADOpte** dans son ensemble le budget primitif 2024 ainsi qu'il suit :

**Dépenses de fonctionnement :**

Chapitre	Intitulé	Montants
011	Charges à caractère général	1 877 611,00 €
012	Charges de personnel	3 466 500,00 €
014	Atténuations de produits	307 200,00 €
65	Autres charges de gestion courante	495 035,00 €
66	Charges financières	262 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	758 566,61 €
023	Virement à la section d'investissement	1 540 156,39 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>8 708 069,00 €</b>

**Recettes de fonctionnement :**

Chapitre	Intitulé	Montants
013	Atténuations de charges	22 904,53 €
70	Produits des services et du domaine	369 500,00 €
73	Impôts et taxes	4 622 434,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 814 407,00 €
75	Autres produits de gestion courante	14 060,00 €
76	Produits financiers	449 289,00 €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	7 339,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €
002	Résultat antérieur reporté	1 358 135,47 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>8 708 069,00 €</b>

**Dépenses d'investissement :**

Chapitre	Intitulé	Montants
001	Déficit d'investissement reporté	405 456,99 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 720,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	830 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	162 808,86 €
204	Subventions d'équipement versées	99 784,64 €
21	Immobilisations corporelles	613 120,54 €
23	Immobilisations en cours	2 153 750,58 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	500 000,39 €
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 870 642,00 €</b>

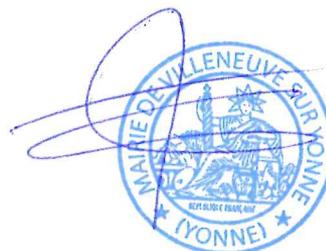
**Recettes d'investissement :**

Chapitre	Intitulé	Montants
024	Produit de cessions d'immobilisations	8 700,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 120 943,66 €
13	Subventions d'investissement	942 274,95 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	758 566,61 €
041	Opérations patrimoniales	500 000,39 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 540 156,39 €
<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 870 642,00 €</b>

Ce budget est équilibré à 13 578 711,00 €.

Le Secrétaire  
Éric PÉANNE

La Maire  
Nadège NAZE



Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024 2024.33/04-12

Publié le

ID : 089-218904647-20240412-2024\_33-BF

